





Comment obtenir le label ECO.FENUA ENGAGÉ ?

-  1 Contactez-nous pour vous accompagner dans votre démarche de labélisation.
-  2 Votre démarche est en place, l'audit de terrain planifié, l'amélioration continue est en marche.
Recevez l'auditeur Eco.Fenua engagé, il vérifiera la conformité de votre organisation aux exigences du label.
-  3 L'audit terrain terminé, l'auditeur transmet son rapport à l'organisme de certification. Le comité de labélisation rend son avis sur l'obtention du label en fonction des écarts.
-  4 Votre conformité au label sera réévaluée 1 an plus tard lors d'un audit documentaire.

- Nous contacter -



clubeper@mailo.com
clubeper@ccism.pf



40 47 27 31 - 40 47 27 72

Un label 100 % local,
gage de qualité environnementale



Rejoignez le mouvement des organisations qui s'engagent
à réduire leurs impacts environnementaux
en favorisant des solutions durables

Les objectifs du label

- Valoriser les acteurs du Fenua engagés dans une démarche écologique,
- Être un guide pour engager les entreprises,
- Être un indicateur de confiance pour les clients et acheteurs,
- Devenir un outil de mesure des entreprises engagées et écoresponsables en Polynésie française pour les pouvoirs publics



Les porteurs du label

**Label cofondé
par le CEPER et la CCISM.**
La CCISM est l'organisme
certificateur.

Pour qui ?

Organisation
de toutes tailles et
de tous secteurs
d'activités, privées comme
publiques.

Pourquoi se lancer ?

- Structurer sa stratégie environnementale afin de répondre aux principaux enjeux environnementaux locaux,
- Entrer dans une démarche d'amélioration continue,
- Répondre aux problématiques de développement durable du Pays,
- Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques environnementales mises en oeuvre,
- Maîtriser l'impact des activités de l'organisation sur l'environnement : les risques de pollution, financier et d'image associés, etc.



Les critères d'attribution



1

Une direction engagée

Affirmer un engagement clair de la direction ;
Intégrer les enjeux environnementaux dans la stratégie de l'organisation



2

Une réglementation respectée

Identifier la réglementation applicable à l'organisation ;
Evaluer les écarts éventuels par rapport à ses pratiques.



3

Des impacts sur l'environnement identifiés et maîtrisés

Identifier, évaluer et analyser les principales sources d'atteintes à l'environnement des activités de l'entreprise.



4

Un plan d'actions SMART*

Définir un plan d'actions pour maîtriser et réduire ses impacts sur l'environnement, le mettre en œuvre et mesurer les résultats dans une dynamique d'amélioration continue.



5

Une communication utile et adaptée

Sensibiliser, promouvoir et communiquer auprès des parties prenantes pertinentes.



6

Une dynamique d'amélioration continue

L'ensemble de cette démarche doit permettre d'identifier et de traiter rapidement toutes anomalies environnementales et de s'améliorer de manière continue et progressive.

*SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable et Temporellement défini.